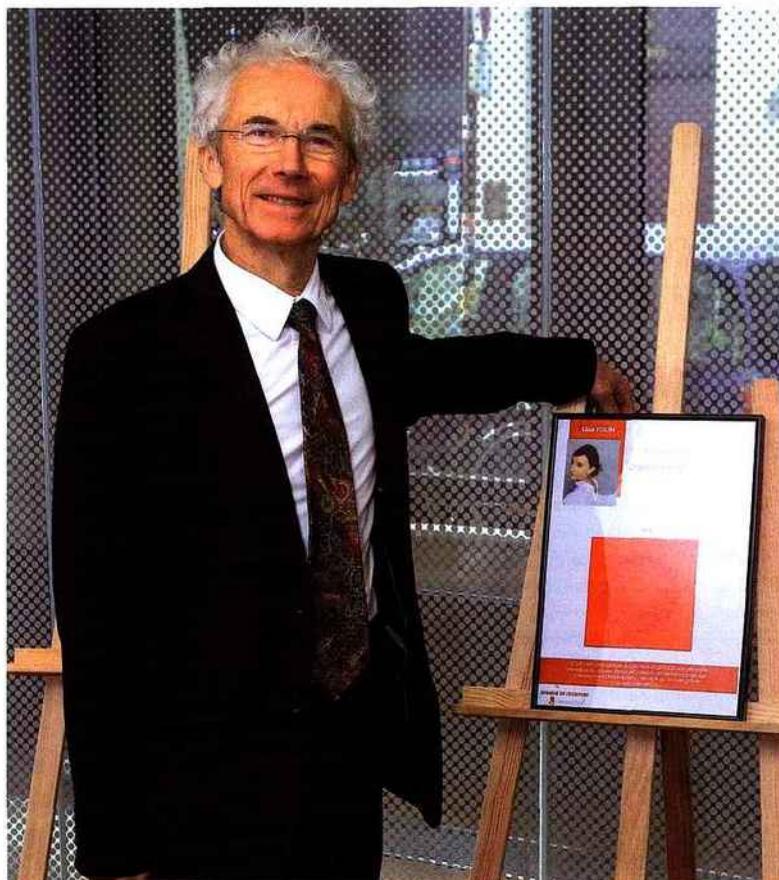


## 26<sup>E</sup> CONGRÈS DE L'UPCP

# LA DÉFENSE DE L'ÉCRIT À TOUT PRIX

Édition 2016 de la Semaine de l'écriture, accord avec La Poste, concours du meilleur texte, renouvellement du bureau de direction de l'UPCP... les sujets n'ont pas manqué lors du 26<sup>e</sup> congrès de l'association, avec comme mot d'ordre : **promouvoir la carte** et l'écriture manuscrite auprès des jeunes générations.

PROXIMITÉ | CARTERIE



Bernard Bouvet, réélu à la présidence de l'UPCP : « Nous souhaitons réaliser de la pédagogie auprès des élèves de primaire. »

**I**l se passe toujours quelque chose dans le monde de la carterie comme l'a démontré le 26<sup>e</sup> congrès de l'UPCP qui s'est tenu le 23 juin dernier dans le cadre prestigieux de l'École du Louvre à Paris en même temps que celui de l'Ufipa (voir p. 38). C'est la première fois depuis de nombreuses années que ces deux réunions avaient lieu en même temps; une initiative qu'il faut saluer car, comme chacun sait, l'union fait la force.

Le congrès de l'Union des professionnels de la carte postale a permis d'aborder plusieurs questions importantes, comme celle de la réélection des membres du bureau. Tous ont été reconduits pour une période de deux ans de même que Bernard Bouvet au poste de président de l'association. Le bilan et la préparation de la prochaine

Semaine de l'écriture ont été abordés. « C'est évidemment la réalisation majeure à mettre à l'actif des responsables de l'UPCP, remarque Bernard Bouvet. Cette année, il s'agit de notre cinquième édition et beaucoup de chemin a été parcouru depuis sa création en 2011, une manifestation qui était à cette époque uniquement parisienne! Elle avait eu lieu au Sénat, dans le cadre des Journées du patrimoine, sous le nom de "L'émotion s'écrit." » Depuis, cet événement a considérablement élargi son assise, notamment avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, de l'Association des maires de France et du célèbre comédien et animateur de télévision Patrice Laffont. Cette année, s'ajoute la collaboration de l'ensemble de la filière papetière: l'Ufipa (Union de la filière papetière), l'AIPB (Association des industriels de la papeterie et du bureau) et l'UPCP rejoignent l'association La Semaine de l'écriture. Cet événement a en effet été transformé en association afin de pouvoir recevoir le soutien d'organismes publics.

### ÉDUIQUER LES ENFANTS

La Semaine de l'écriture 2016 se déroulera du 3 au 9 octobre prochain. Les écoles seront naturellement concernées par cette manifestation. « Nous souhaitons réaliser de la pédagogie auprès des élèves de primaire, explique le président de l'UPCP. Le but est de maintenir l'apprentissage de l'écriture manuelle aux enfants dans les écoles. Les enseignants, en visitant notre site [Semainedelecriture.fr](http://Semainedelecriture.fr), pourront télécharger gratuitement un livret pédagogique que nous avons produit afin qu'ils puissent organiser des activités sur l'écriture dans leur classe. De plus, ils peuvent commander gratuitement un coffret de trente cartes que nous créons spécialement chaque année. Les enseignants l'utilisent comme ils le veulent. »

L'année dernière, certains établissements scolaires ont établi des correspondances avec d'autres écoles. Certaines ont préféré opter pour l'envoi de cartes aux familles et aux proches des élèves, voire avec des pensionnaires de maisons de retraite, etc. Les mairies sont également appelées à participer à la

Semaine de l'écriture. « Nous leur proposons des animations et des expositions autour de textes anciens, des reproductions issues notamment des Archives nationales », poursuit Bernard Bouvet avec enthousiasme. Cette manifestation comprend également le concours individuel du meilleur texte écrit sur une carte postale.

**LA SEMAINE DE  
L'ÉCRITURE 2016  
SE DÉROULERA  
DU 3 AU 9 OCTOBRE  
PROCHAIN.**



Le marché français  
a réalisé un chiffre  
d'affaires de 354 M€  
en France en 2015.



Cette année, le thème est le rêve: « *Tout un programme!* », ajoute-t-il. Cette compétition s'adresse aux adultes, mais aussi aux enfants à partir de sept ans. Pour y participer, il suffit d'envoyer un courrier au siège de l'UPCP (69, rue Ampère, 75017 Paris). Le jury, qui sera présidé par Patrice Laffont, se réunira courant novembre afin de sélectionner les dix meilleurs dans différentes tranches d'âge. « *Nous acceptons les envois groupés d'élèves des écoles, à la condition que chaque carte ait un message spécifique et que chacune soit au nom d'un seul élève,* précise Bernard Bouvet. *L'année dernière, nous avons constaté avec satisfaction de nouvelles initiatives. Par exemple, plusieurs lycées ont organisé leur propre concours en interne, en partenariat avec la presse locale.* » Les résultats de l'édition 2015 sont donc jugés, à juste titre, très concluants par les membres du bureau de l'Union professionnelle de la carte postale. Le nombre de coffrets commandés par les établissements scolaires a été multiplié par deux entre 2014 et 2015, et celui des participants au concours individuel est passé de 5 000 à 8 000 personnes l'année dernière.

Pour l'édition 2016, l'UPCP a décidé pour son livret pédagogique téléchargeable gratuitement sur le site de l'association de le rendre accessible aux communes au-delà du 9 octobre pour leur permettre d'animer les activités périscolaires du mercredi tout au long de l'année. « *L'objectif de la Semaine de l'écriture reste inchangé. La défense de l'écriture est un enjeu de société face au développement du tout numérique, aime à répéter Bernard Bouvet. Une chose est de permettre à tous les enfants l'accès aux nouvelles technologies; une autre est de remplacer l'apprentissage de l'écriture manuscrite par ces mêmes technologies. Si la première idée est tout à fait louable, la seconde nous paraît dangereuse et réductrice dans le cadre des apprentissages fondamentaux. Oui, au numérique pour tous, mais après l'apprentissage de l'écriture manuelle! Lors de la conférence de Jack Lang, ancien ministre et initiateur de la Fête de la musique et de la pyramide du Louvre, lors du congrès de l'Ufipa, nous avons bien enregistré que son principal souci avait été d'inscrire ses initiatives dans la durée. C'est aussi le nôtre!* » Cette volonté de défendre la carterie se traduit dans les chiffres. Ce marché est loin d'être

moribond, même si un léger tassement des ventes est à noter. Ainsi, la consommation de cartes de vœux et de cartes postales en 2015 a été de 354 millions d'euros (M€) en France, soit une baisse légère de 1,5 % selon la dernière étude bisannuelle (2013-2015) réalisée par l'institut I+C pour l'Ufipa. Sans surprise, les points de vente de proximité représentent le principal circuit de distribution. Ils totalisent 42,5 % de parts de marché. Dans le détail, les librairies-papeteries-presses dominent ce circuit avec 26,5 % des ventes, soit un chiffre d'affaires de 93 M€. À titre de comparaison, les papeteries et les magasins spécialisés dans la carterie affichent 12 % de parts de marché, à 43 M€.

Les grandes et les moyennes surfaces alimentaires représentent 26,5 % des débouchés, près des deux tiers revenant aux hypermarchés, le reste étant aux supermarchés et magasins populaires comme Monoprix. Quant aux distributeurs dénommés « divers » dans l'enquête (débitants de tabacs, hôtels, musées, kiosques, organismes caritatifs, etc.), ils obtiennent 25,5 % de parts de marché. Sans surprise, le poids du circuit des fournisseur de bureau et de la VAD professionnelle demeure faible avec 5,5 % de parts de marché. Mis à part le nouvel an, peu d'entreprises achètent au cours de l'année des cartes de vœux.

#### RENDEZ-VOUS LE 14 NOVEMBRE

En plus de la Semaine de l'écriture, l'UPCP a mis en place un partenariat avec La Poste pour les prochaines fêtes de fin d'année (voir PNP n° 390 de mai, p. 36). L'objectif est, là aussi, de promouvoir les mots écrits sur des cartes au moment des fêtes de fin d'année. « *Cette collaboration représente une opération sans précédent dans notre pays!* », se félicite Bernard Bouvet. L'opération se déroulera du 14 novembre 2016 au 31 janvier 2017. La Poste fabriquera un timbre spécial pour l'envoi de cartes de vœux de fin d'année. Il s'agira d'un timbre à gratter avec de nombreux lots à gagner. « *Une campagne de communication débutera fin octobre afin d'annoncer cette opération de grande envergure. C'est toute la profession qui est concernée par cette opération, et pas uniquement les adhérents de l'UPCP. Je ne doute pas que les professionnels sauront reconnaître l'utilité de notre union.* » Dont acte. ●

F.L.

**30** CARTES  
 seront éditées  
 spécialement  
 lors de la Semaine  
 de l'écriture.

**42,5** C'EST LA PART  
 DE MARCHÉ  
 exprimée en  
 pourcentage des  
 points de vente de  
 proximité en 2015.